

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Mutualisation au cœur des projets du Pôle Économie Solidaire Sud Essonne

PORTEUR DU PROJET

Pôle économie solidaire d'Etampes

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

Le Pôle Économie Solidaire, composé de six structures de l'économie sociale et solidaire (association intermédiaire, organisme de formation, chantiers d'insertion, entreprise d'insertion) mutualise et innove pour mieux coordonner ses activités économiques et sociales.

Ce sont d'abord les locaux des structures, les frais généraux qui ont été mutualisés, puis en 2006 avec la création de l'Association d'intérêt collectif la mutualisation des postes de comptable, assistante administrative, et accueil a été réalisée.

Depuis 2013 c'est l'accompagnement socioprofessionnel (1 coordinatrice et 3 postes de chargés d'accompagnement pour les 5 structures adhérentes) qui a été mutualisé pour développer la cohérence des parcours d'insertion, tandis qu'était développé l'ancrage territorial pour le développement de partenariats transversaux avec le milieu économique et social. En 2014 le Pôle Economie Solidaire s'est structuré en groupe économique solidaire.

Au total, ce sont 10 postes qui ont été mutualisés sur différentes fonctions : accueil, accompagnement, comptabilité, ancrage territorial, et une collaboration quotidienne qui s'est développée entre les 45 salariés du Pôle Economie Solidaire, répartis sur les 6 structures.

LES BENEFICES ATTENDUS

Environnementaux

§ La mutualisation et la coopération de ces structures permet le développement d'actions locales et d'avoir un impact plus important sur le territoire.

Sociaux

§ Accompagnement des plus de 1000 bénéficiaires chaque année.

Économiques

§ Développement des activités d'insertion et formation sur le Sud de l'Essonne.

